



Service d'information É.-U.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp (à gauche) a eu un entretien des plus cordial et des

plus satisfaisant avec le secrétaire d'État des E.-U., M. Henry Kissinger, à New York le 26 septembre.

groupes ethniques distincts, dont beaucoup sont d'origine européenne. Ces éléments n'ont pas été fondus dans quelque espèce de creuset national. Ces groupes conservent et chérissent leurs liens avec l'Europe, autant qu'ils apprécient leur nationalité canadienne. La sécurité du Canada et celle de l'Europe sont indivisibles.

Nos exportations vers le continent européen représentent 2.8 pour cent (en 1972) de notre Produit national brut, tandis que les exportations des États-Unis vers l'Europe représentent 1.3 pour cent du Produit national brut américain. Les pays de la CEE sont nos partenaires commerciaux les plus importants après les États-Unis.

La prudence avec laquelle nous avons accueilli l'Année de l'Europe est dictée par une seconde raison. Une déclaration, voire un ensemble de déclarations ne risquent-elles pas d'être considérées éventuellement comme remplaçant le dur travail qui doit être accompli dans de nombreux forums pour trouver des solutions aux problèmes de fond auxquels fait face la Communauté transatlantique sur les plans politique, militaire et économique? Voilà qui constituait à mon avis un motif de préoccupation. En outre, du point de vue canadien, nous ne voudrions pas qu'une déclaration nous détourne, ou

détourne les Européens de l'objectif des bonnes relations à long terme que nous recherchons dans le cadre de la CEE élargie.

Troisièmement, nous ne voudrions pas que les négociations en cours entre la Communauté et les États-Unis empêchent d'une manière quelconque l'OTAN de jouer son rôle d'instrument diplomatique pour le renforcement de la solidarité fondamentale des nations atlantiques. Sans empiéter sur les fonctions des assemblées universelles et régionales existant dans le domaine des négociations économiques, l'OTAN exerce une autre tâche aux termes de l'Article 2: soit d'éviter les conflits sérieux et le désordre entre les politiques économiques des États membres.

Nous devrions aborder les questions tout aussi importantes de l'inflation galopante, des déficits croissants causés par les dépenses effectuées au titre de l'énergie et de la défense, et des tendances capricieuses de la finance mondiale.

Rencontre avec M. Kissinger

Vous comprendrez que j'avais présentes à l'esprit des questions de ce genre lors de ma première rencontre avec le nouveau secrétaire d'État, M. Kissinger. Cette rencontre fut des plus cordiales et des plus satisfaisante même si nous

n'avons pas eu l'occasion d'entamer une discussion détaillée. M. Kissinger a exprimé son intérêt fondé pour la perspective du Canada à l'égard de bon nombre de ces questions et d'autres questions d'ordre bilatéral. Je crois que les deux gouvernements envisagent du même oeil l'évolution des relations atlantiques dans le cadre d'organisations multilatérales appropriées comme l'OTAN et l'OCDE.

Bien que nos vues se rejoignent en plusieurs points, vous comprendrez que l'optique canadienne concernant les relations atlantiques n'est manifestement pas toujours la même que l'optique américaine, notamment en ce qui concerne la Conférence sur la sécurité en Europe, le développement des relations avec la Communauté élargie et les politiques commerciales et monétaires.

* * * *

Pour réduire le chômage saisonnier

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé que le Gouvernement fédéral a approuvé un Programme d'initiatives locales pour l'hiver prochain, grâce à des crédits de 83 millions de dollars et selon une nouvelle formule qui accordera une prépondérance accrue à l'effort individuel sur la plan local. M. Andras a en effet insisté sur le fait que le Programme a été largement modifié pour faire participer un plus grand nombre de citoyens aux projets.

«L'imagination et l'esprit créateur de nombreux Canadiens constitueront des facteurs importants dans la lutte au chômage cet hiver, a dit le ministre. J'ai été particulièrement impressionné par l'accueil que les hommes d'affaires ont fait l'hiver dernier, à mon invitation de participer à un nouvel élément expérimental du PIL. Il s'agissait pour les entreprises privées de parrainer des projets à but non lucratif. Les investissements de l'entreprise privée atteignirent près de 50% du coût total de ces projets. Le secteur privé est de nouveau invité à participer au PIL, selon les mêmes règles, et j'espère que l'on verra de nouveau se manifester pareil esprit civique.»

Aux 83 millions de dollars destinés